

RAPPORTS D'INSPECTION ICCAT

N° RAPPORT D'INSPECTION

1. Inspecteur(s) Témoin de l'inspecteur
- 1.1 Nom..... Nom.....
- 1.2 Nationalité..... Nationalité.....
- 1.3 Partie contractante Partie contractante
- 1.4 N° carte identité ICCAT N° carte identité ICCAT
2. Navire embarquant l'inspecteur
- 2.1 Nom et immatriculation.....
- 2.2 Pavillon.....
3. Navire inspecté
- 3.1 Nom et immatriculation
- 3.2 Pavillon
- 3.3 Capitaine (Nom et adresse).....
- 3.4 Propriétaire du navire (Nom et adresse).....
- 3.5 N° registre ICCAT
- 3.6 Type de navire.....
4. Position
- 4.1 Telle que déterminée par l'inspecteur: Lat.....Long.
- 4.2 Telle que déterminée par le capitaine du navire de pêche: Lat.....Long.
- 4.3 Heure (GMT) à laquelle la position a été enregistrée:
5. Date (jj/mm/aaaa)
6. Heure
- 6.1 D'arrivée à bord
- 6.2 De départ du navire
7. Engin de pêche à bord
- Senne Canne & hameçon (Canne)
- Palangre Lignes traînantes
- Autre (spécifier)
- Cage(s) de remorqueur Oui Non Nombre de cages: _____

15. Commentaires et signature du capitaine

GRAVE INFRACTION OBSERVÉE

Nom du navire: _____

Pavillon du navire: _____

Numéro ICCAT: _____

- Pêcher sans licence, permis ou autorisation délivré par la CPC de pavillon ;
- S'abstenir de consigner des données suffisantes sur les captures et les données liées aux captures, conformément aux exigences en matière de déclaration de la Commission ou de soumettre une déclaration gravement erronée de ces données sur les captures et/ou données liées aux captures;
- Se livrer à la pêche dans une zone fermée;
- Se livrer à la pêche pendant une saison de fermeture;
- Capturer ou retenir, de façon intentionnelle, des espèces d'une façon allant à l'encontre des mesures de conservation et de gestion applicables adoptées par l'ICCAT;
- Dépasse, dans une grande mesure, les limites de capture ou quotas en vigueur en vertu des réglementations de l'ICCAT;
- Utiliser un engin de pêche interdit;
- Falsifier ou dissimuler, de façon intentionnelle, les marquages, l'identité ou l'immatriculation d'un navire de pêche ;
- Dissimuler, altérer ou faire disparaître des éléments de preuve liés aux investigations sur une infraction;
- Commettre des infractions multiples qui, ensemble, constituent un grave non-respect des mesures en vigueur en vertu des réglementations de l'ICCAT;
- Agresser, s'opposer à, intimider, harceler sexuellement, gêner, déranger ou retarder excessivement un observateur ou un inspecteur autorisé;
- Falsifier ou mettre hors de fonctionnement, de façon intentionnelle, le système de surveillance du navire de pêche (VMS);
- Pêcher avec l'assistance d'avion de détection;
- Empêcher le système de surveillance du navire de fonctionner normalement et/ou opérer sans système VMS;
- Réaliser des activités de transfert sans déclaration de transfert
- Autre (spécifier)

Signature de l'inspecteur _____ Signature du témoin _____

Date _____